

# LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

UN ACCÈS  
**FACILE ET RAPIDE**  
À L'IMMIGRATION  
PERMANENTE



Québec 

# LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

## TRAVAILLER ET S'ÉTABLIR AU QUÉBEC: UNE COMBINAISON GAGNANTE

Vous travaillez temporairement au Québec et vous songez maintenant à obtenir votre résidence permanente?

Nous avons besoin de personnes comme vous, de personnes expérimentées et qualifiées, de personnes désireuses de contribuer à l'essor de la société québécoise.

## LE QUÉBEC EST À LA RECHERCHE DE TALENTS!

Le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) vous permet d'obtenir simplement et rapidement votre Certificat de sélection du Québec (CSQ).

## AVEC LE PEQ:

- ◆ vous avez une longueur d'avance pour réaliser votre projet de vie au Québec;
- ◆ votre demande bénéficie d'un traitement accéléré et sans entrevue;
- ◆ vous obtenez votre CSQ rapidement.

# CONDITIONS À RESPECTER:

1 Vous séjournez au Québec à titre de travailleuse étrangère temporaire ou de travailleur étranger temporaire ou dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse (ex. permis Vacances travail, Jeunes professionnels, Stage coop international) et vous respectez les conditions de votre séjour;

2 Durant au moins 12 des 24 mois précédant votre demande, vous avez occupé à temps plein un ou des emplois spécialisés de niveau cadre, professionnel ou technique au Québec et vous occupez toujours un tel emploi au moment de votre demande;

3 Vous parlez un français de niveau intermédiaire avancé. Vous devez le démontrer par l'un ou l'autre des moyens suivants :

- ◆ vous avez réussi au moins trois années d'études à temps plein faites entièrement en français dans un établissement d'enseignement de niveau secondaire ou postsecondaire;

- ◆ vous avez réussi, au Québec, un cours de français de niveau intermédiaire avancé donné par un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- ◆ vous avez réussi un test de français ou obtenu un diplôme de français reconnu par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui démontre que vous avez une connaissance du français oral de niveau intermédiaire avancé;
- ◆ vous avez satisfait aux exigences linguistiques d'un ordre professionnel au Québec.



# LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

## PASSEZ À L'ACTION DÈS MAINTENANT!

### CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

Programme de l'expérience québécoise (PEQ) –  
Travailleur étranger temporaire spécialisé  
[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/  
peq-travailleurs](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/peq-travailleurs)

### TÉLÉPHONEZ-NOUS

Région de Montréal: **514 864-9191**  
Ailleurs au Québec (sans frais): **1 877 864-9191**

### ÉCRIVEZ-NOUS

[www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/courriel](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/courriel)

## TÉMOIGNAGES

«Sur le plan salarial, nous avons un meilleur niveau de vie qu'en France. Mais ce que nous préférons le plus du Québec, c'est certainement le fait de pouvoir revenir suffisamment tôt du travail pour profiter pleinement de notre vie familiale.»

[Nicolas et Audrey, couple d'ingénieurs](#)

«Le plaisir que j'éprouve à travailler au Québec est lié aux relations professionnelles très amicales que je peux avoir dans mon milieu de travail.»

[Issam, informaticien](#)

«J'ai décidé de demander ma résidence permanente tout simplement parce que je voulais une plus grande liberté d'action sur le plan professionnel.»

[Xiaoshan, responsable marketing](#)

# LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

F-0080-FR (2015-08)

[WWW.IMMIGRATION-QUEBEC.GOUV.QC.CA/PEQ-TRAVAILLEURS](http://WWW.IMMIGRATION-QUEBEC.GOUV.QC.CA/PEQ-TRAVAILLEURS)

*Immigration,  
Diversité  
et Inclusion*

Québec 